|  |  |
| --- | --- |
|  | LOGO_ARCJ.jpg |

APPEL A COMMUNICATION

« TITRE DU COLLOQUE »

Colloque

Juin 2021

Région Ile-de-France

Date limite pour les propositions : septembre 2019

Appel à communication pour un colloque international organisé par l’Association régionale des cités-jardins d’Ile-de-France, en partenariat avec l’Ecole d’architecture Paris-Belleville, l’Ecole d’urbanisme de Paris, l’Université Paris 1 Panthéon – IREST, l’Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, l’Université Paris 13 et le MUS – Musée d’Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes.

**Thématiques**

Depuis les années 1990, les cités-jardins ont fait l’objet de colloques, de conférences et de publications qui ont permis de mieux connaître et appréhender ce patrimoine et son concept dans globalité et dans leurs histoires individuelles. Cette histoire s’est écrite à l’échelle locale, nationale et européenne.

Confrontées aujourd’hui à la pression foncière et au renouvellement urbain, les cités-jardins restent un marqueur important de l’histoire du logement populaire du début du XXème siècle et de l’entre-deux-guerres.

Dans cette perspective, ce colloque a pour objectif de faire un état de lieux d’aujourd’hui et des perspectives pour demain, sur les cités-jardins françaises, européennes et mondiales. Il s’agit de mettre en perspective différentes approches sur un patrimoine commun, découlant du concept théorisé par Ebenezer Howard en 1898. Quatre axes de réflexions sont envisagés, sans pour autant être exhaustifs :

Les enjeux de la valorisation du patrimoine. Quels sont les mécanismes en jeu dans le processus de la valorisation et de la mise en tourisme ? Quelles initiatives émergent, organisées pour qui et par quels acteurs ? La place également des travaux d’étudiants.

La sauvegarde notamment par le biais des protections juridiques et des réhabilitations. Il s’agit d’interroger les bonnes pratiques en termes d’adaptations de l’existant aux normes énergétiques et de confort d’aujourd’hui. La question de la vente et/ou de la destruction de ce patrimoine se pose également. Cette dernière interroge le hiatus entre discours d’experts de la cité-jardin comme modèle et réalités sur le terrain.

L’approche sociologique et de patrimoine habité. Une cité-jardin pour qui et qui énonce les valeurs ? Quelle perception par les habitants ? Qui habitent aujourd’hui ? L’utilisation par l’habitant de la nature en ville, notamment par la survivance des jardins familiaux à l’intérieur de ces quartiers.

L’héritage des cités-jardins. La récupération du concept de cité-jardin dans l’aménagement et le dessin des espaces extérieurs et paysagers. Les cités-jardins sont une source d’inspiration pour une approche renouvelée de l’urbanisme, du logement et du paysage ; mais aussi une récupération au profit de la commercialisation d’opérations immobilières.

**Modalité de soumission**

Ce colloque mêlera table-rondes et conférences.

La participation de doctorants et de jeunes chercheurs est encouragée. Les propositions, en français ou en anglais, d’une longueur maximale de 300 mots et accompagnées d’un bref curriculum vitae, devront être envoyés à l’adresse [contact@citesjardins-idf.fr](mailto:contact@citesjardins-idf.fr)

Sous réserve de l’obtention de financement, les frais de voyage des participants étrangers seront pris en charge.

Une publication des actes est envisagée

**Comité scientifique**

A déterminer

**Calendrier**

Ouverture de l’appel à communication : juin 2020

Date limite de réception des propositions : septembre 2020

Notification de décision : décembre 2020

Colloque : juin 2020, lieux à définir

Unités impliquées : l’Ecole d’architecture Paris-Belleville, l’Ecole d’urbanisme de Paris, Université Paris 1 Panthéon – IREST, l’Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles, l’Université Paris 13 et le MUS – Musée d’Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes